

Compte rendu de l'assemblée générale du 6 Septembre 2017
de la GV de Myans.

Ordre du jour :

- Compte rendu moral
- Compte rendu financier

Le Bureau :

La présidente : Mme Haulotte Frédérique
La présidente adjointe : Mme Simon Pierette
La trésorière : Mme Vincot Evelyne
La secrétaire : Mme Crouzet Monique
La secrétaire adjointe : Mme Gimenez Nadia

Compte rendu moral :

Nous sommes 36 personnes présentes à l'assemblée et 9 représentées cela sur 89 inscrits. Ainsi le corum est validé.

Les profs de country, gym adultes et gym enfants sont présentes à l'assemblée .

Les cours de country se sont bien déroulés, une soirée cette année a été organisée et une tombola.

Une équipe volontaire a participé à un concours de danse country avec plusieurs clubs de la région.

Pour les cours de gym adultes tout fonctionne bien, pas de manifestations particulières, petits déjeuners organisés entre eux .

Nouveauté cette année ,cours de gym adultes le mardi soir à 20h en plus du mardi matin à 9h.Faire le point en Décembre sur le nombre d'inscrits à ce nouveau cours.

Compte rendu financier :

Compte sur livret 1500,compte courant 455 ,10 et 32 euros à venir.Le solde de l'année est de 1987,10

Il a été fait un transfert de 1220 euros du compte du livret sur le compte courant faisant suite à une augmentation de frais de l'urssaf et une baisse d'adhésion.

Mme Vincot a fait un comparatif des différents cours :

Pour le cours de country 5 Personnes en moins cette année,pour le yoga 3 personnes en moins, gym adultes 2 Personnes en plus et 7 enfants en moins pour la gym enfant.

Ce qui fait une diminution de recettes pour l'exercice 2016-2017.

Le bureau pense qu'il serait bon d'augmenter de ce fait les cotisations pour 2017-2018. Ainsi après réflexion avec tous les personnes de l'assemblée présente il a été voté une augmentation de 5 euros pour tous les cours.

L'assemblée présente vote pour, à l'unanimité pour le bilan financier. Le quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.Le résultat comptable de l'année 2016/2017 est passé en report à nouveau.

Lucie prof de country pense qu'il y aurait peut être des personnes supplémentaires au vue de l'arrêt de la session country à Chambéry-le-haut.

Mme Vincot a eu un rappel du codep nous précisant que nous aurions du changé de bureau l'année dernière.Ainsi le bureau est dissocié ce jour et il s'en suit une assemblée extraordinaire pour renouvellement du bureau.

Fin de l'assemblée générale à 20h.


F. Haulotte